



Bureau d'imposition: _____

Nom du contribuable: _____

Abattement pour réductions de loyer accordées
conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 19 décembre 2020 concernant le budget des recettes et des dépenses
(Annexe à la déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2021)

Dans le chef d'un organisme à caractère collectif, l'annexe permet de remplir la ligne G2900 et la ligne R1900.

Le contribuable doit joindre à sa déclaration d'impôt un modèle séparé pour chaque contrat de bail commercial.
L'abattement doit être en relation avec un bail commercial conformément à l'article 1762-3 du Code civil.
Le contrat du bail commercial conclu avec le locataire est à joindre en copie.

Devise

Devise de la présente annexe _____

Il y a lieu de reprendre la même devise, le même cours de change et le même type de cours que ceux utilisés dans le modèle 500.

Cours de change _____

Type de cours Cours moyen ☐ Cours de fin d'année ☐

Ligne	
	La présente demande concerne l'immeuble ou la partie d'immeuble sis à
1	Localité :
2	Rue et no :
	Le contribuable déclare qu'il a renoncé définitivement au loyer ou à une partie du loyer dû au titre de l'année civile 2021 par le locataire en raison de la situation précaire du locataire, engendrée par la situation économique dans le contexte de la pandémie Covid-19.
3	Date de l'entrée en vigueur du contrat de bail commercial :
4	Montant du loyer brut mensuel, hors charges locatives, fixé contractuellement avant le 18 mars 2020 (en devise):
5	Nom ou raison sociale du locataire:
6	Activités exercées par le locataire dans cet immeuble:

Ligne	Montant du loyer brut, hors charges locatives, auquel le contribuable déclare avoir renoncé définitivement (en devise):		
7	Pour la période du	2021 au	2021 :
8	Pour la période du	2021 au	2021 :
9	Pour la période du	2021 au	2021 :
10	Pour la période du	2021 au	2021 :
11	Pour la période du	2021 au	2021 :
12	Pour la période du	2021 au	2021 :
13	Pour la période du	2021 au	2021 :
14	Pour la période du	2021 au	2021 :
15	Pour la période du	2021 au	2021 :
16	Pour la période du	2021 au	2021 :
17	Pour la période du	2021 au	2021 :
18	Pour la période du	2021 au	2021 :
19	Total en devise :		
20	Total en euros :		
21	(en devise)		
	(en euros)		
Le contribuable demande un abattement au montant de _____ Le montant de l'abattement correspond au double du montant total du loyer brut, hors charges locatives, auquel le propriétaire renonce définitivement. L'abattement ne peut pas dépasser pour l'année d'imposition 2021 le montant de 15 000 euros pour l'immeuble ou la partie d'immeuble qui fait l'objet de la présente demande et ne peut ni conduire à un revenu net négatif, ni augmenter un revenu net négatif. Lorsque l'immeuble ou la partie d'immeuble est affecté à l'actif net investi d'une entreprise commerciale, d'une exploitation agricole et forestière ou d'une profession libérale, le contribuable doit renseigner les détails demandés ci-après sur la base du compte de profits et pertes de l'exercice d'exploitation clôturé au courant de l'année d'imposition 2021 et concernant l'immeuble ou la partie d'immeuble qui fait l'objet de la présente demande.			
22	Produits (en devise):	loyers bruts, hors charges locatives, dus par le locataire	
23		charges à rembourser par le locataire	
24	Charges (en devise) :	amortissement	
25		charges d'entretien et de réparation	
26		primes d'assurances	
27		intérêts débiteurs et autres frais de financement	
28		impôt foncier	
29		autres	
30	Totaux en devise :		
31	Totaux en euros :		